



Cabinet du Maire
Communication externe- Protocole

COMMUNIQUÉ

Dégradation de la statue Victor Schœlcher

Mardi 22 mai 2018

La statue Victor Schœlcher a été vandalisée dans la nuit du 21 au 22 mai.

Au nom du Conseil municipal de la ville de Schoelcher je condamne fermement cet acte de vandalisme sur un monument patrimonial de notre commune. Une plainte pour dégradation de bien public a été déposée ce jour à la gendarmerie.

En ce jour symbolique d'abolition, j'invite les uns et les autres à se rassembler autour des valeurs républicaines : **liberté, égalité, fraternité.**

Luc Clémenté

Le maire de la ville de Schœlcher